

Commune d'Oradour  
Compte rendu conseil municipal  
14 décembre 2021

**Absents excusés :** Pascal BERTRAND, Carole MONToux, Angélique MAUFRAS

## 1. Approbation compte-rendu du dernier conseil

Approuvé

Les noms ont été du compte-rendu précédent.

## 2. Aménagement de Chillé

Lors de la dernière réunion de conseil, M. Tyré a présenté la notation pour différencier les entreprises ayant répondu à l'appel d'offre.

- Pour le Lot 1, c'est l'entreprise Eurovia qui est première.  
Choix de cette entreprise à l'unanimité.
- Pour le lot 2, c'est l'entreprise Jardins de l'Angoumois qui est première.  
Choix de cette entreprise à l'unanimité.

## 3. Création d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe

L'un des agents peut prétendre à un avancement de grade.

La création de poste est validée à l'unanimité.

## 4. Défense incendie Germeville

- SAUR : le Maire a rencontré la SAUR afin d'augmenter la pression du poteau incendie situé en face de la chapelle, permettant la défense incendie de cette partie du village.  
Hors les frais s'élèvent à 170€/m, il y a 1.5km à modifier soit un budget de plus de 200 000€
- Après vérification, l'ensemble du village de Germeville est couvert grâce au point d'aspiration des pelles (les pompiers ont une longueur de tuyau leur permettant de couvrir 400m)  
**SAUF** l'impasse de l'Osme (environ 200m supplémentaire)  
Au lieu d'une bâche de 120m<sup>3</sup>, le conseil envisage 2 bâches de 60m<sup>3</sup>.

## 5. Défense incendie Chillé

Tout le village de Chillé est couvert sauf Chantereine.

1 maison + exploitation agricole.

Réflexion en cours pour l'installation d'une bâche sur terrain appartenant à la famille Sylvestre.

## 6. Divers

- Vols de décorations de Noël, sapin et guirlandes électriques  
La gendarmerie a été contactée, main courante déposée.  
A voir avec l'assurance si dédommagement (mutuelle de Poitiers).
- Départ d'Elise Saulnier au 1<sup>er</sup> avril 2021